

<https://inegalites.fr/Les-chiffres-des-violences-sexistes-en-France>



Les chiffres des violences sexistes en France

- Thèmes - Femmes et hommes -



Date de mise en ligne : lundi 4 mars 2024

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Les chiffres des violences sexistes en France

En 2018, 0,7 % des femmes déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint et 0,6 % de violences à caractère sexuel hors du cadre conjugal, selon l'enquête réalisée auprès de la population par le ministère de l'Intérieur [1]. Par ailleurs, 6 % d'entre elles indiquent avoir subi des injures en raison de leur sexe hors du cadre conjugal. Selon les cas, les femmes constituent entre 67 % et 90 % des victimes d'atteintes sexistes.

Rapportés à l'ensemble des femmes, ces 0,7 % et 0,6 % peuvent paraître modestes. Encore faut-il bien mesurer ce que cela signifie. En 2018, pas moins de 135 000 femmes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles hors du cadre conjugal. 172 000 disent avoir subi des violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint. Et 1,4 million de femmes indiquent avoir fait l'objet d'insultes sexistes hors du cadre conjugal. Le phénomène est loin d'être anodin.

Seule une petite partie de ces faits sont signalés à la police ou à la gendarmerie. Au total, les forces de l'ordre ont enregistré près de 200 000 infractions à caractère sexiste envers des femmes en 2020. On compte 18 000 viols et 23 000 agressions sexuelles survenus en dehors du couple, ainsi que 105 000 cas de violences conjugales, dont 3 800 cas très graves ayant entraîné une interruption de travail supérieure à huit jours.

L'évolution du phénomène est difficile à mesurer tant elle est liée aux transformations des pratiques des forces de l'ordre dans l'enregistrement des violences sexistes et à la propension des femmes à déclarer ces faits. Tout de même, le nombre de violences conjugales enregistrées au cours d'une année a [2] quasiment doublé entre 2016 et 2021, passant de 114 000 à 207 000 selon le ministère de l'Intérieur [3]. Le nombre de victimes de crimes et délits à caractère sexuel hors cadre familial (plus de 80 % sont des femmes) est passé de 40 700 en 2016 à 71 800 en 2021 [4].

Historiquement, les violences sexistes ont longtemps été en grande partie tues, quand elles n'étaient pas considérées comme « normales » par certains. L'homme pouvait disposer de sa femme comme de ses enfants, selon son bon vouloir, quitte à utiliser la violence. À partir des années 1960, la place des femmes a changé. D'une manière générale, nos sociétés tolèrent de moins en moins les violences. La parole se libère et les campagnes de sensibilisation sur le sujet portent leurs effets. Cette tendance positive ne doit cependant pas masquer l'ampleur du chemin à parcourir : selon le ministère de l'Intérieur, seulement 12 % à 16 % des faits de violences à caractère sexiste sont suivis de plaintes auprès des forces de l'ordre.

Nombre de personnes qui se déclarent victimes d'atteintes sexistes				
	Ensemble	Dont femmes	Part des femmes dans l'ensemble des victimes en %	Part de victimes parmi l'ensemble des femmes en %
Atteintes en raison du sexe, hors cadre conjugal				
Injures	1 557 000	1 392 000	89	6
Menaces	112 000	102 000	91	0,4
Violences physiques (1)	29 000	23 000	81	0,1
Discriminations en raison du sexe ou de l'état de grossesse	124 000	99 000	80	0,4

Les chiffres des violences sexistes en France

Atteintes dans le cadre conjugal				
Violences physiques ou sexuelles (1) et (2)	245 000	172 000	70	0,7
Menaces par ex-conjoint ou conjoint non cohabitant	112 000	93 000	83	0,4
Atteintes sexuelles				
Violences sexuelles (2)	176 000	135 000	77	0,6
Autres agressions (3)	996 000	826 000	83	3,6
Exhibitions	547 000	367 000	67	1,6

Personnes âgées de 18 à 75 ans. (1) Gifles, coups et blessures. (2) Attouchements et rapports sexuels imposés ou tentatives. (3) Embrassades, caresses ou autres gestes déplacés. **Lecture** : 6 % des femmes déclarent avoir subi au moins une injure sexiste, hors cadre conjugal, l'année précédant l'enquête.

Source : Insee – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

Nombre d'infractions sexistes envers les femmes relevées par les forces de sécurité	
Ensemble des crimes et délits	196 769
Dont notamment, au sein du couple :	
- Assassinat, meurtre et violences volontaires ayant entraîné la mort	102
- Violence par conjoint ayant entraîné une ITT* supérieure à 8 jours	3 830
- Violence par conjoint sans ITT ou ITT n'excédant pas 8 jour	96 757
- Viol par conjoint et tentatives de viol	4 711
Dont notamment, hors cadre conjugal	
- Viol	18 056
- Agression sexuelle	23 049
- Exhibition sexuelle	5 383
- Harcèlement sexuel	2 545

* interruption temporaire de travail. **Lecture** : 102 femmes sont décédées de violences de leur conjoint en 2020, selon la police et la gendarmerie.

Source : ministère de l'Intérieur – Données 2020 – © Observatoire des inégalités

Photo / CC by Nadine Shaabana

[1] « Les victimes du sexisme en France », Interstats Analyse n° 40, ministère de l'Intérieur, janvier 2022.

[2] Certaines ont été commises avant l'année de leur enregistrement par les forces de l'ordre.

[3] « Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2021 », Interstats Analyse n° 53, ministère de l'Intérieur, décembre 2022.

[4] « Les violences sexuelles hors cadre familial », Interstats Analyse n° 52, ministère de l'Intérieur, novembre 2022.